



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Courville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Julien

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Julien

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/09/1920

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 4 septembre 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.